

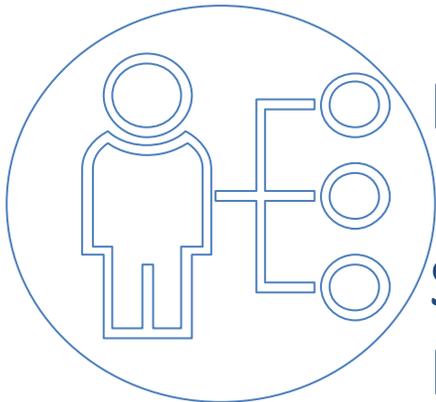


SAINT-ANDRÉ
DE SANGONIS

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

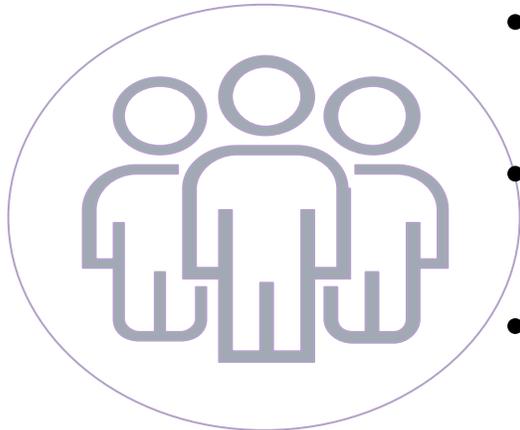


ENVIRONNEMENT MONDIAL > NATIONAL > INTERCOMMUNAL

SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE DE LA COMMUNE
DE SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

ENVIRONNEMENT

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



- **ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL**
- **ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL**
- **PROJET DE LOI DES FINANCES**
- **SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L' HÉRAULT**

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL



- **La reprise économique mondiale se poursuit, malgré une résurgence de la pandémie.** Les lignes de fracture ouvertes par la COVID-19 semblent plus persistantes : les divergences à court terme devraient laisser des traces durables sur les résultats à moyen terme. L'accès aux vaccins et l'appui précoce des pouvoirs publics sont les principaux facteurs à l'origine de ces écarts.
- **L'économie mondiale devrait croître de 5,9 % en 2021 et de 4,9 % en 2022, soit 0,1 point de moins pour 2021 que dans la mise à jour de juillet.** La révision à la baisse pour 2021 résulte d'une dégradation de la situation dans les pays avancés, en partie due à des ruptures d'approvisionnement, et dans les pays en développement à faible revenu, principalement en raison de l'aggravation de la dynamique de la pandémie. Cette évolution est partiellement compensée par des perspectives à court terme plus favorables pour certains pays émergents et pays en développement exportateurs de produits de base. La propagation rapide du variant Delta et la menace de nouvelles souches du virus ont accru l'incertitude quant au temps nécessaire pour surmonter la pandémie. Les pouvoirs publics sont contraints de faire des choix devenus plus difficiles alors qu'ils disposent d'une marge de manœuvre restreinte.



Perspectives et politiques mondiales

La reprise de l'économie mondiale se poursuit dans un contexte de résurgence de la pandémie qui pose des difficultés singulières aux pouvoirs publics. Les écarts entre les reprises attendues dans les différents groupes de pays se sont creusés depuis les prévisions de juillet, par exemple entre les pays avancés et les pays en développement à faible revenu. Dans le même temps, le taux d'inflation a nettement augmenté aux États-Unis et dans certains pays émergents. **À mesure que les restrictions ont été assouplies, la demande s'est accélérée, mais l'offre a été plus lente à réagir.**

Bien que les pressions sur les prix devraient s'atténuer dans la plupart des pays en 2022, les perspectives d'inflation demeurent toutefois très incertaines. Ces hausses des taux d'inflation se produisent alors même que l'emploi est inférieur aux niveaux observés avant la pandémie dans de nombreux pays, ce qui oblige les dirigeants à faire des choix difficiles. Pour améliorer les perspectives de l'économie mondiale, une action résolue au niveau multilatéral est nécessaire en ce qui concerne les campagnes de vaccination, le changement climatique et les liquidités internationales. Pour compléter ces efforts, il faudra faire en sorte que les politiques nationales soient plus adaptées à la situation de chaque pays et mieux ciblées, car plus la pandémie se prolongera, plus la marge de manœuvre des pouvoirs publics se réduira.

Dernières projections de croissance des Perspectives de l'économie mondiale

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	2020	2021	2022
Production mondiale	-3,1	5,9	4,9
Pays avancés	-4,5	5,2	4,5
États-Unis	-3,4	6,0	5,2
Zone euro	-6,3	5,0	4,3
Allemagne	-4,6	3,1	4,6
France	-8,0	6,3	3,9
Italie	-8,9	5,8	4,2
Espagne	-10,8	5,7	6,4
Japon	-4,6	2,4	3,2
Royaume-Uni	-9,8	6,8	5,0
Canada	-5,3	5,7	4,9
Autres pays avancés	-1,9	4,6	3,7

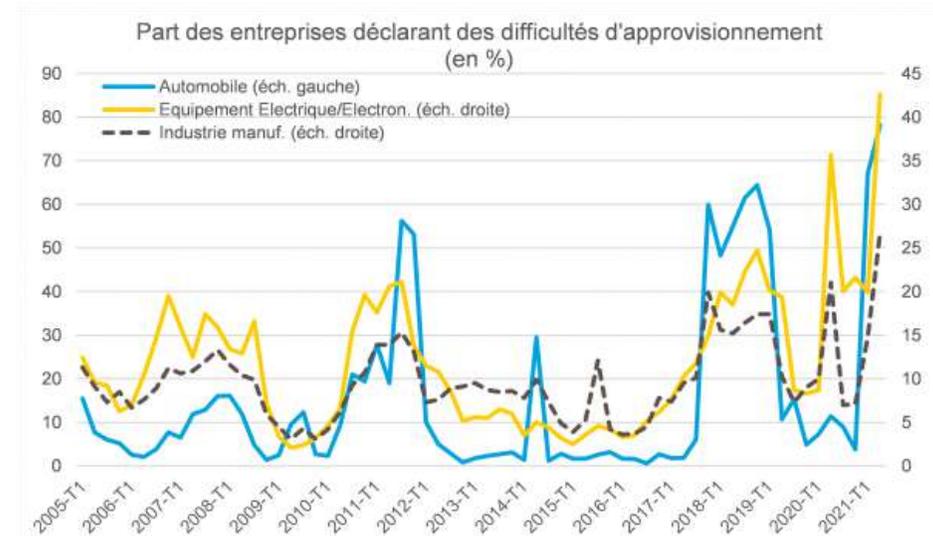
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL



L'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre et la reprise 2021 est solide. La croissance du PIB atteindrait 6,7 % en 2021 en moyenne annuelle, puis encore 3,6 % en 2022 et 2,2 % en 2023, avant un retour sur un rythme proche du potentiel et nettement plus faible à seulement 1,4 % en 2024.

Pour la fin d'année 2021 et le début d'année 2022, **deux facteurs** viennent temporairement perturber quelque peu la poursuite de cette dynamique :

- d'une part, **les difficultés d'approvisionnement**, qui affectent particulièrement certains secteurs comme l'automobile
- d'autre part, **la reprise épidémique**, avec une cinquième vague mondiale et l'apparition du variant Omicron. Pour autant, l'économie française a démontré au fil des mois sa capacité d'adaptation au contexte de pandémie.



Dès lors, et comme l'indiquent les enquêtes auprès des entreprises, le PIB en France continuerait de progresser, à un rythme certes moins élevé, au quatrième trimestre 2021, puis au premier trimestre 2022. Dans le contexte actuel, le scénario possible en cas de situation sanitaire dégradée correspondrait à un ralentissement plus marqué mais très temporaire de l'activité.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022 ET SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Ce qui change en janvier 2022 :

- **Travail** : Revalorisation du SMIC de 0,9 %, hausse du minimum de traitement dans la Fonction Publique, hausse des pensions de retraite + 1,1 %,
- **Famille** : Loi de financement de la SS, contraception gratuite pour les femmes de moins de 25 ans, forfait patient urgence, complémentaire santé pour les agents publics avec un remboursement mensuel de 15 €
- **Argent** : la loi des finances 2022 actualise les barèmes de l'impôt sur le revenu, instaure une avance de 60 % des crédits d'impôt, poursuit l'exonération de la taxe d'habitation
- **Consommation** : Garantie légale de conformité étendue aux produits numériques et durée étendue pour les produits d'occasion, emballages plastiques des fruits et légumes progressivement supprimés, contrôle de l'usage des plastiques à usage unique
- **Logement** : Réglementation du crédit immobilier, permis de construire en ligne, ouverture de France rénov' pour rénover son logement
- **Transport** : payer ses frais de transport en titre mobilité bientôt possible, malus automobile 22 et durcissement du barème, reconduction de la prime à conversion, avec taux maximal d'émission de CO2 révisé.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

Pour 2021 :

- **La réforme de la taxe d'habitation se traduit par une baisse des ressources pour la CCVH**

La dynamique des recettes de TH sur la CCVH a été de 28,5 % (+ 5,7 %/an) entre 2015 et 2020 sans qu'aucune augmentation des taux de fiscalité n'ait été faite.

Dans la continuité de cette dynamique pour 2021, la CCVH aurait dû percevoir une évolution de sa recette de taxe d'habitation de l'ordre de 330 K€ sur 2021 et qui ne sera pas.

En effet, la fraction de TVA, qui vient compenser la suppression de la TH, n'augmente que de 50 K€ sur 2021 par rapport à 2020.

L'impact global de cette réforme de la TH se traduit donc par une perte de recettes fiscales de près de 280 K€/an (à compter de 2021)

Pour compenser cette évolution défavorable et éviter l'effet ciseaux, néfaste au plan financier, il a été réalisé en 2021 :

- **la hausse des taux sur la TFB et la TEOM :**

- Taxe foncière sur le bâti : passage de 3,19 % en 2020 à 5,19 % en 2021
- TEOM : évolution de 17,03 % en 2020 à 17,61 % en 2021

En revanche, les taux sur la TFNB de 16,76 % et la CFE (Cotisation foncière des entreprises) de 38,71 % reste inchangés en 2021 (depuis 2010) et Il a été décidé d'exonérer les agriculteurs en 2021 de la TFNB.

Cette évolution est liée notamment à la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les activités polluantes) de 37 à 65 €/T et à la nécessité de réaliser de lourds investissements sur le traitement et la valorisation des déchets dans les 5 années à venir.

Pour 2022 :

- Il est à noter qu'une part importante du produit de la TEOM (60 %) sert au financement du Syndicat Centre Hérault au titre du traitement des déchets ménagers, soit 3 600 K€. Contribution qui subit une très forte augmentation + 26,32 % depuis 2019 (3 201 K€ en 2020 et 2 840 K€ en 2019).
- Pas de hausse de fiscalité prévue
- L'exonération de la TFNB des agriculteurs est reconduite (impact financier pour la collectivité – 150 K €)



**SITUATION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE
DE LA COMMUNE
DE
SAINT ANDRÉ DE SANGONIS**



L'hypothèse pour 2022 est l'alignement de 2021 par principe de précaution. Cependant nous choisissons la prudence pour les droits de mutation, car il est probable que l'augmentation de cette ligne soit le rattrapage des dossiers des actes notariés après les confinements successifs.

PRODUITS	2019 Réalisé en €	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Prévision en €
Produit TH + TF + TFNB	2 724 122 €	2 853 891	3 023 103	3 023 064
FPIC (Fond de péréquation ressources communales et intercommunales)	69 324 €	71 942	75 373	75 000
Droits de place	16 263 €	1787	10 839	10 000
Taxe consommation électrique (Syndicat mixte)	246 423 €	137 993	148 871,46	148 000
Droits de mutation	286 899 €	271 029	400 745,12	270 000
Attribution de compensation	109 343 €	109 888	112 023,82	112 000
<u>TOTAL</u>	3 452 374 €	3 422 550	3 770 955,40	3 638 064



L'hypothèse retenue est celle de la stagnation pour la Dotation Globale de Fonctionnement, la Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation. Les montants des dotations n'ayant pas encore été précisés par la trésorerie, la base retenue est celle de 2021. Par ailleurs, nous n'employons plus de Contrat Unique d'insertion en 2022, et les recettes de la CAF sont basculées sur le budget du Centre Social. Avec la réforme de la Taxe d'Habitation, et la mise en place d'un mécanisme de compensation à l'euro près avec le système du coefficient correcteur, cette recette va se retrouver au compte 73 111 (diapo précédente « produit TH + TF + TFNB »)

DOTATIONS	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 réalisé en €	2022 (prévu) en €
Dotation Globale de Fonctionnement	504 022	535 129	525 354	525 360
Dotation de Solidarité Rurale	614 082	664 357	715 931	716 000
Dotation Nationale de Péréquation	277 839	281 950	283 606	280 000
Contrat Unique d'Insertion (PEC)	17 315	14 574	2 189,96	0
CAF	97 342	93 174	89 289,56	0
Compensation TF	113 122	127 892	34 079	34 000
<u>TOTAL</u>	1 623 729	1 717 076	1 650 449,52	1 555 360



Dans ce domaine, la collectivité enregistre une hausse des recettes entre 2020 et 2021. L'hypothèse retenue est celle de la stagnation car la municipalité ne souhaite pas augmenter les tarifs des services qu'elle rend à la population. Vu la fin de la convention en décembre 2021, nous ne percevons plus la recette de stationnement. A compter de cette année, la commune garde les recettes liées à la restauration scolaire. En revanche, les recettes ALSH et ALP se retrouveront dans le budget du centre social. A noter, suite à la réintégration des agents du CCAS, vers la commune, nous ne toucherons plus ce remboursement.

PRODUIT DES SERVICES	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 réalisé en €	2022 (prévu) en €
Concessions dans les cimetières	16 380	10 657	4 390,67	8 625
Stationnement	255	262	264,48	0
Redevance occupation du domaine public	7 619	10 309	10 209,90	10 500
Redevance culturelle	1 739	1243	1 329,60	1 300
Redevance sportive	4 038	2330	2 595	0
ALSH + restaurant scol + ALP	315 154	224 706	306 221,03	130 000 (part cantine)
Jardins	360	600	570	600
Remboursement budgets annexes	74 064	73 000	19 238,65	0
<u>TOTAL</u>	419 609	323 109	344 819,33	151 025



Pour la ligne location, elle correspond au loyer des antennes, location de la poste, de la salle des Fêtes. Cette année, nous ne percevons plus la location du complexe par le collège. Cette recette se retrouvera au budget du Centre Social. Le passage en congés longue maladie d'agents explique l'augmentation en 2021 du remboursement de rémunération du personnel. A noter également en 2021 le remboursement de l'URSSAF et de l'IRCANTEC qui a généré une augmentation des recettes sur cette ligne.

PRODUITS DE GESTION	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 réalisé en €	2022 (prévu) en €
Locations	66 680	66 779	73 338,99	60 000
Remboursement rémunération du personnel	22 158	94 522	157 436,30	100 000
Remboursement chèque déjeuners + fourrière+ Urssaf Ircantec	33 791	49 156	90 148,10	70 000
<u>TOTAL</u>	122 629	210 458	320 847,07	230 000

CONCLUSION DES RECETTES FINANCEMENT

L'estimation des recettes de fonctionnement laisse apparaître une baisse de 535 352 € par rapport au réalisé 2021.

Cela s'explique d'une part, par le basculement de certaines recettes au Budget du Centre Social et d'autres part à la Révision à la baisse des recettes des droits de mutation.



RECETTES	2019 Réalisé en €	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Prévision en €
<u>TOTAL</u>	5 786 602	5 803 229	6 191 401	5 656 249



DEPENSES FONCTIONNEMENT	2019 Réalisé en €	2020 Réalisé en €	2021 Réalisé en €	2022 Prévision en €
Charges à caractère général	1 475 196	1 219 911	1 458 110	1 343 848
Charges de personnel	2 725 619	2 766 386	2 850 399	3 002 938
Opérations d'ordre (amortissement)	460 449	476 467	424 166	470 405
Autres charges de gestion courante	423 360	419 191	418 499	674 550
Charges financières	158 514	145 910	133 615	133 707
Charges exceptionnelles	6566	2011	5 716	800
<u>TOTAL</u>	5 249 704	5 029 876	5 290 505	5 626 248

Avec la création du budget du Centre Social, nous baissions nos charges à caractère général et nous augmentons nos charges de gestion courante avec une subvention de fonctionnement de 244 022 € leur permettant de fonctionner.

En revanche, il est à noter que dans les charges à caractère général, nous augmentons certaines lignes (marché d'entretien des écoles, entretien des terrains, et fournitures de petits équipements et de voirie).

Nos opérations d'ordre augmentent car avec le passage à la M57 (on amortit nos biens, dès la première année d'acquisition au prorata temporis).

Toujours en raison du passage en M 57, le concours culturel (5 000 €) auparavant en charges exceptionnelles sera désormais en charges de gestion courante.



En complément des informations purement budgétaires, il semble intéressant de faire un focus sur le personnel en quelques chiffres.

En **2020**, la masse salariale réelle représente **2 766 386 €**, soit environ **55 %** des dépenses totales de fonctionnement.

En **2021**, les dépenses réelles du personnel représentent **2 850 398 €**, soit **53,88 %** des dépenses de fonctionnement.

En **2022**, la prévision pour ce poste représentera **53,12 % (au plus fort)**.

Entre 2019 et 2020, il y a eu une augmentation de masse salariale d'environ **1.5 %**.

Celle-ci a été de **3 % entre 2020 et 2021** mais cela est dû à la mise en place du RIFSEEP (notamment le CIA, Complément Indemnitaire Annuel).

Malgré tout, la municipalité continue d'afficher sa volonté de maîtriser la masse salariale de la commune bien que le GVT (Glissement Vieillesse technicité) ait un impact dessus chaque année et que Saint André de Sangonis s'inscrive dans une phase **dé-précarisation de son personnel**.

Effectifs	2020	2021
Titulaires temps complet	64	57
Titulaires temps non complet	8	8
Stagiaires temps complet		5
Statut Contractuel	11	12

L'ÉTAT DE LA DETTE



L'état de la dette impacte aussi bien la section de fonctionnement que la section d'investissement ; les intérêts s'acquittent en fonctionnement et constituent une large partie des charges financières alors que le capital s'amortit en investissement.

Objet	Nom Prêteur	Capital Emprunté Taux	Date de réalisation	Capital restant dû au 31.12.2021	Date de fin
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	42 000 € à 4.91 %	31/10/2012	32 365 €	15/10/2037
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	428 280 € à 4.73 %	10/12/2012	235 554 €	25/12/2032
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	450 000 € à 4.98 %	10/10/2012	153 011€	20/01/2027
Investissement 2007 Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 600 000 € à 4.79 %	22/11/2007	703 855 €	22/11/2032
Refinancement Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 220 000 € à 4.69 %	29/05/2008	251 176 €	25/06/2025
Investissement globalisé	Crédit Agricole	2 100 000 € à 4.87 %	10/11/2008	1 190 000 €	25/10/2038
Financement acquisitions foncières 2018	Crédit Mutuel	375 000 à 1.25 %	14/06/2018	293 671 €	30/06/2033
Transformation et aménagement Maison Bertrand	CAF	115 270 € à 0 %	26/05/2021	115 270 €	1 ^{er} /12/2031



Au 1^{er} janvier 2022, le capital restant dû s'élève à environ **2 974 902 €**.



ANNUITE DE LA DETTE	2018 Réalisé	2019 Réalisé	2020 Réalisé	2021 Réalisé	2022 Prévision
Capital	258 701 €	270 861 €	272 175 €	273 858 €	391 939 €
Intérêts	169 716 €	159 973 €	147 806 €	135 687 €	136 021 €

Selon les chiffres estimés à ce jour, l'excédent de fonctionnement 2021 devrait se situer aux alentours de **900 874,38 €** ce qui constitue l'épargne de gestion.

L'épargne nette (épargne de gestion – le remboursement du capital des emprunts – le remboursement des intérêt) se situe donc à environ **493 400 €**.

La capacité de désendettement de la commune (ratio stock dette/épargne de gestion) reste à un niveau satisfaisant de **3,3 ans**. C'est cette situation qui permet d'envisager de recourir **à de nouveaux emprunts**.

Le programme d'investissement est ambitieux notamment d'un point de vue structurel.

Le début du chantier d'extension-rénovation de l'école Anne Frank, la rénovation de la place, et la construction d'un nouveau centre pour les Services Techniques, vont nous pousser à mobiliser des emprunts, pour environ **3 650 000 €**.

En **2022**, le remboursement en capital pour ces prêts, serait de **92 939 €** et en intérêt de **12 021 €**.

Bien entendu cette mobilisation sera diminuée des subventions obtenues. Les taux d'imposition communaux seront maintenus.



Principalement constituées du fonds de compensation de la TVA sur les investissements de l'année précédente, de la taxe d'aménagement, des dotations aux amortissements et des résultats des exercices précédents.

Le résultat cumulé en investissement s'élève à **1 768 945,59 €**.

Le résultat de fonctionnement « affectable » en investissement s'élève à **900 874,38 euros**. La vente de terrains (Crèche, MKM, et terrain des services techniques) doit rapporter **946 000 €**. Les amortissements sont estimés à **470 405 €**, le FCTVA à **200 000 €**. Enfin, nous devrions percevoir **725 625 €** de subventions.

Ainsi, les **recettes d'investissement** seraient d'environ **5 061 849 €**.

RECETTES INVESTISSEMENT	2019 en €	2020 en €	2021 en €	Estimation en € en 2022
Amortissement	460 450	460 966	424 165	470 405
Solde exécutoire reporté	1 676 957	1 871 770	1 701 021	1 768 945
FCTVA	139 495	83 087	164 326	200 000
Taxe Aménagement	35 851	29 788	104 184	50 000
Subventions	91 600	77 459	138 544	725 625
Produits de cessions	0	0	0	946 000
Affectation résultat fonctionnement	409 618	532 191	770 996	900 874



2021

Malgré une année encore tronquée, divers chantiers ont été menés à bien ...

**Avenue Léonce Gabaudan ; Rue de la République et rue des Bleuets ; Avenue Jean Jaurès ;
Parking de la Mairie ; Parcours sportif ; ouverture du Centre Social MOZAIKA ;**

D'autres ont été entamés ... ou sont en voie de finalisation :

**Sécurisation rue du pont de Gignac /route de Lagamas; route de Montpellier / chemin de Lagamas ; Maison intergénérationnelle ;
Réhabilitation de l'école Roger Gaubil**

Les études, préalables indispensables aux projets ont été menées ou lancées :

**Étude faisabilité Gaubil; étude relative à l'entrée EST de la commune ;
étude de faisabilité concernant la requalification du Presbytère**

Plusieurs marchés ont été lancés :

Espace de Vie Associatif ; Travaux Aménagement et entretien de voirie et réseaux divers



2021

État des principaux Restes À Réaliser (RAR)

Modification PLU : 21 000 €
Frais d'études : 51 000 €
Logiciels : 11 000 €
Bâtiments scolaires École Roger GAUBIL : 106 000 €
Toiture PM : 45 000 €
Éclairage public : 29 000 €
Espace de Vie Associatif : 263 000 €
École Anne Frank : 370 000 €
Chapelle Cambous : 8 500 €
Maison intergénérationnelle : 49 000 €
Étude de faisabilité du Presbytère : 25 000 €
Aménagement / travaux voiries : 763 000 €



2022

Afin de mener son programme d'investissement, l'équipe municipale maintient le cap et ses priorités :

- **Finaliser l'étude de mobilité pour redéfinir la circulation**, notamment la place de la voiture pour **améliorer la mobilité, le maillage du centre vers la périphérie**
 - Requalifier le cadre de vie **en améliorant les équipements communaux** et redynamiser le centre de la commune **en imaginant une nouvelle place.**
 - Créer de nouveaux bâtiments et équipements structurants **pour innover et s'adapter** à l'évolution du bassin de vie.



Un **programme pluri-annuel d'investissement** permet de planifier les travaux jusqu'à la fin du mandat.

Parmi ces travaux, 2022 a déjà vu la création du Centre Social MOZAIKA, la Maison Intergénérationnelle (anciennement Maison Bertrand) et l'Espace de Vie Associatif (EVA). Vont suivre la réhabilitation de la Place et la construction d'un Centre Technique Municipal. Également, l'extension-rénovation de l'école Anne FRANK va enfin démarrer. Des aménagements de voiries en intégrant parking, PMR et pistes cyclables (rues Fallières, Ravanières, et Couvent).

C'est pour faciliter la mise en œuvre du financement de tous ces projets que la commune a œuvré pour obtenir le label « **Petites Villes de demain** » jusqu'en 2026.



2022 - PERSPECTIVES

Ouverture chantier École Anne FRANK (1ère/3 tranche) : **1 500 000 €**

Réhabilitation École Roger GAUBIL : **85 000 €**

Maison intergénérationnelle : **635 000 €**

Espace de Vie Associatif : **250 000 €**

Développement vidéoprotection : **76 000 €**

Réaménagement de la Place : **980 000 €**

Centre Technique Municipal : **900 000 €**

Etude de mobilité : **40 000 €**

PMR : **50 000 €**

Eglise : **66 000 €**

Etude Stade : **6 000 €**

Marché architecture Presbytère : **80 000 €**

Rue des Marguerites : **53 000 €**